



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LES DATES
QUI NOUS ONT FORGÉ·ES

REVIVEZ L'HISTOIRE





© DR CFTC



© DR CFTC

1919

Naissance de la CFTC

La CFTC voit le jour en **novembre 1919**, dans un contexte de reconstruction sociale et économique après la Première Guerre mondiale. Elle naît à l'initiative du **Syndicat des employés du commerce et de l'industrie (SECI)**, un des premiers syndicats chrétiens fondé en 1887. Le SECI, influencé par la doctrine sociale de l'Église, joue un rôle moteur dans la structuration d'un syndicalisme chrétien autonome, distinct du syndicalisme révolutionnaire de la CGT.

S'inspirant de ces principes, la CFTC s'organise dès sa fondation sur des bases de **solidarité**, de **justice sociale** et de **défense des intérêts des travailleuses et travailleuses**, tout en s'opposant au libéralisme économique. Elle se veut à la fois un contre-pouvoir social et un acteur de dialogue, ancré dans les valeurs chrétiennes mais ouvert aux réalités du monde ouvrier.

1913-1936

La revue «La Travailleuse»

La Travailleuse, premier bulletin dédié aux **femmes syndicalistes**, témoigne des luttes pour **l'égalité et l'émancipation** au sein du mouvement ouvrier. Dès les débuts du syndicalisme chrétien, l'existence de syndicats féminins a permis de mettre en lumière les réalités spécifiques des travailleuses et de défendre leurs droits. À partir de la fin des années 1930, ces questions prennent une place plus marquée dans les revendications de la CFTC, annonçant les combats futurs pour l'égalité professionnelle et la reconnaissance des **droits des femmes**.

1936

Le choix du Front populaire

La CFTC affirme lors de son congrès le bien-fondé des revendications des salarié·es et engage ses adhérentes et adhérents à participer au mouvement. La CFTC double ses effectifs de 200 000 début 1936, **le nombre d'adhérents atteint 400 000 fin 1938**. De nouveaux militants issus de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) apportent du sang neuf. L'adhésion du Sgen (Syndicat général de l'Éducation nationale) sans référence chrétienne dans ses statuts, est un vecteur de changements ultérieurs.

1937

Paul Vignaux

Agrégé de philosophie et médiéviste reconnu, son engagement syndical débute dans les années 1930. Motivé par son anti-totalitarisme face à la montée du fascisme et du nazisme, il introduit une formation générale décléricalisée dans les écoles normales ouvrières, renforçant ainsi la réflexion sur les relations entre patronat, syndicalisme et État.

En 1937, Paul Vignaux co-fonde le **Syndicat général de l'Éducation nationale (Sgen)**, affilié à la CFTC mais statutairement laïque dès l'origine. Il en devient le Secrétaire général de 1948 à 1970. Sous sa direction, le SGEN joue un rôle central **dans la promotion de la laïcité** au sein du syndicalisme chrétien. Paul Vignaux est l'un des principaux artisans du courant **« Reconstruction »** au sein de la CFTC, qui milite pour une déconfessionnalisation du syndicat. Ce mouvement aboutit en 1964 à la transformation de la CFTC en CFDT.



© BEWE

1940-1944

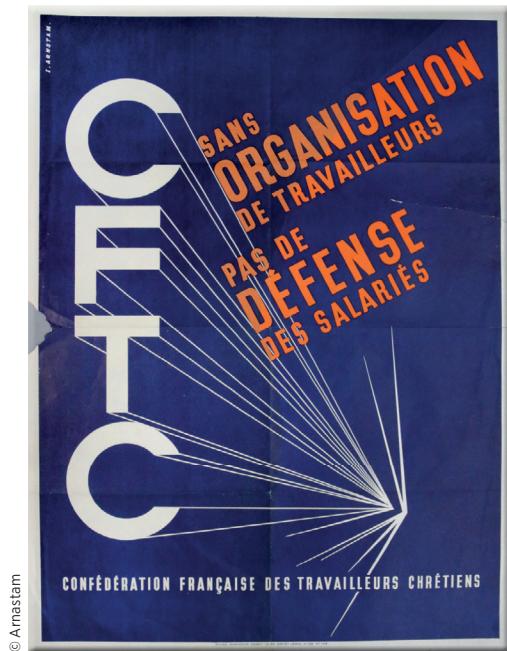
CFTC dans la résistance

En 1940, le gouvernement de Vichy décide de la dissolution des confédérations syndicales. Les trois principaux dirigeants de la CFTC, avec neuf homologues CGT publient **« le manifeste des douze »** le 15 novembre 1940, première expression de la résistance syndicale.

Gaston Tessier, premier secrétaire général de la CFTC en 1919, est membre du Conseil national de la résistance (CNR). Un comité d'entente CGT-CFTC lance, en août 1944, l'ordre de grève générale insurrectionnelle et participe à la Libération. Au sortir de la guerre, la CFTC est reconnue comme une organisation représentative aux côtés de la CGT.



© DR CFDT



1946

Affirmation du non-cumul des mandats syndicaux et politiques

Le congrès de 1946 affirme le **principe de non-cumul des mandats syndicaux et politiques**, tout en admettant qu'il est possible de partager des valeurs communes avec un parti politique. En 1974, la CFDT appelle à voter pour le candidat de gauche à l'élection présidentielle. Ce sera aussi le cas pour les élections législatives de 1978 et l'élection présidentielle de 1981 qui voit la gauche gagner pour la première fois au pouvoir depuis 1958.

L'expérience de la gauche au pouvoir conduit la CFDT à mettre fin à une pratique en vigueur depuis 1969, et décide en décembre 1985 de ne pas donner de consignes de vote aux législatives de 1986. Position constante depuis, sauf lors de la présence de l'extrême-droite au second tour.



© ADP

1949

Simone Troisgros

Figure majeure du **syndicalisme chrétien et féministe française du XX^e siècle**, issue d'un milieu ouvrier, Simone s'engage très jeune dans le mouvement syndical, **rejoignant la CFTC à l'âge de 15 ans**. Elle y milite activement pour les droits des femmes et l'amélioration des conditions de travail, notamment dans le secteur de la métallurgie.

En 1949, elle devient la 1^{ère} femme Secrétaire générale adjointe de la CFTC, poste qu'elle conservera après la transformation de la confédération en CFDT en 1964, jusqu'à sa retraite en 1969. Elle fut également déléguée à la Confédération mondiale du travail et membre du Bureau international du travail, où elle œuvra pour l'égalité salariale. Parallèlement à son engagement syndical, Simone s'implique dans le développement du tourisme social, contribuant à la création de structures de vacances pour les travailleurs, notamment à travers la Fédération française du tourisme populaire. Elle fut également élue conseillère municipale de Saint-Denis en 1945 sur une liste du Mouvement républicain populaire (MRP).

Son parcours illustre l'engagement des femmes dans le syndicalisme et la vie politique française au XX^e siècle.

1950

Bierville: la maison CFDT

Le Domaine de Bierville est un lieu emblématique **de mémoire, de lutte et d'engagement social**, profondément lié à l'histoire de la CFDT.

Acquis en 1921 par **Marc Sangnier**, militant pacifiste et humaniste, le domaine devient un **refuge pour les jeunes, les militants et les persécutés**, notamment les antifascistes européens dans les années 1930. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il est attaqué et partiellement saccagé par les forces d'occupation en raison de son rôle dans la résistance intellectuelle et humanitaire.

En 1961, en pleine guerre d'Algérie, le domaine est visé par un attentat à l'explosif perpétré par l'OAS, en raison de son engagement pour la paix et les droits humains. Cet acte de violence souligne l'importance symbolique et politique du lieu.

Légué à la CFTC en 1950, puis intégré à la CFDT, Bierville est aujourd’hui un **centre de formation syndicale** accueillant des milliers de militants chaque année. Il reste un **symbole fort de la solidarité, d'éducation populaire et de lutte pour la justice sociale.**



© Studio Rameau

1952

Création du Code du travail des territoires d'outre-mer

En 1952, l'Assemblée nationale adopte un **Code du travail spécifique pour les territoires d'outre-mer**, un texte soutenu activement par la CFTC pour l'amélioration des droits sociaux et des conditions de travail. À l'époque, les territoires d'outre-mer désignent les colonies et protectorats encore sous administration française.

Ce code marque une étape importante vers l'égalité des droits entre travailleurs métropolitains et ultramarins: abolition du travail forcé sous toutes ses formes, salaire minimum, non-discrimination au regard de la couleur de peau, de l'origine, race et sexe, création de tribunaux du travail...

INDCENT



1958-1962

Le syndicalisme démocratique et la guerre d'Algérie

Dès 1955, lorsque l'état d'urgence en Algérie est voté, la CFTC affirme son soutien au peuple algérien.

En 1958, la CFTC rappelle le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, elle se prononce pour l'autodétermination et pour la paix en Algérie ainsi que contre toute atteinte à la démocratie en métropole. À partir de 1960, elle noue des liens avec l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA) afin de l'assister dans son combat pour l'indépendance.

Ces événements conduisent à une prise de conscience majeure : **le syndicalisme ne peut se désintéresser de la politique dès lors que la démocratie et les droits de l'homme sont en danger**; leur respect est la condition de l'existence d'un **syndicalisme indépendant**.

1964

La CFTC devient CFDT

L'évolution vers un syndicalisme laïc se concrétise :

le 6 novembre, lors d'un congrès extraordinaire à Paris, la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) devient la Confédération française démocratique du travail (CFDT) avec 70 % des mandats. L'actuelle CFTC est issue de la minorité ayant refusé ce résultat démocratique.

1964-1971

Eugène Descamps

Secrétaire général de la CFTC depuis 1961, Eugène Descamps porte l'évolution vers un syndicalisme laïc et devient le **1^{er} secrétaire général de la CFDT en 1964**.

Issu d'une famille ouvrière, Eugène Descamps commence à travailler à 13 ans comme laveur de bouteilles, apprenti boulangier, ouvrier, tisserand, électricien, ouvrier de brasserie et métallurgiste. Il milite à partir de 1936 à la Jeunesse ouvrière chrétienne dont il deviendra plus tard le secrétaire général.

Pendant l'occupation il refuse le Service du travail obligatoire (STO) en Allemagne. Passé dans la clandestinité, il devient **résistant sous le pseudonyme de « Desmoulins »**.

1968

La CFDT obtient la reconnaissance des sections syndicales d'entreprise

Comparant son combat pour la démocratie à celui des salarié·es en entreprise, la CFDT soutient dès le 6 mai **la grève étudiante**. Elle obtient **la reconnaissance du syndicalisme d'entreprise lors des négociations de Grenelle**. Une conquête fondamentale puisqu'elle est à l'origine de la création des sections syndicales d'entreprise.



© Hubert Photographie

1970

Jeannette Laot

Issue d'un milieu ouvrier, Jeannette Laot s'engage très tôt dans la défense des droits des travailleuses. Militante à la CFTC, puis à la CFDT, elle devient en 1970 **la première femme élue à la commission exécutive de la confédération**, à une époque où les femmes peinent encore à se faire une place dans les instances dirigeantes.

Féministe convaincue, elle milite pour l'égalité professionnelle, le droit au travail des femmes, la contraception et l'avortement. Son parcours incarne les tensions et les évolutions du syndicalisme français face à la montée des revendications féminines. **Elle a contribué à faire tomber les barrières entre syndicats masculins et féminins, et à inscrire durablement la voix des femmes dans les débats sociaux.**

Son décès en mai 2025, à l'âge de 100 ans, marque la disparition d'une pionnière, dont l'engagement a ouvert la voie à des générations de militantes syndicales.



© Bernard Bairdin



© DR CFDT



© AFP



© Jean-Marc Simonet

1970-1980

La CFDT s'engage contre l'apartheid en Afrique du Sud

Dès les années 1970, la CFDT s'engage activement dans la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud.

1970s-1980s : elle mène des campagnes de sensibilisation en France pour informer sur l'exploitation des travailleurs noirs et la répression des syndicats sud-africains. **1976 :** elle cosigne des pétitions contre la venue d'équipes sportives sud-africaines, dénonçant l'instrumentalisation du sport par le régime de l'apartheid. **1980 :** elle produit et vend un disque de la chanteuse sud-africaine Miriam Makeba, reversant tous les bénéfices aux organisations syndicales sud-africaines pour soutenir leur lutte. **1970s-1980s :** elle participe également à des campagnes de boycott des produits sud-africains, pour faire pression sur le gouvernement sud-africain et affaiblir économiquement le régime de l'apartheid.

1970-1975

Soutien à la loi « Veil »

Après la publication du Manifeste des 343 (5 avril 1971), Jeannette Laot impulse le débat au sein de la centrale, et notamment au sein de la Commission exécutive, sur la question du droit à l'avortement.

À la fois sociétale et intime, cette question a suscité de vifs débats au sein de la CFDT, qui choisira de s'engager aux côtés du mouvement féministe pour obtenir la légalisation de l'avortement ainsi que son remboursement par la Sécurité sociale en 1975.

1971-1988

Edmond Maire

Issu de la fédération Chimie énergie et responsable syndical CFTC depuis 1958, Edmond Maire défend l'indépendance de l'Algérie et milite pour une laïcisation de la CFTC et l'autogestion ouvrière.

En 1964, il reste dans ce qui devient la CFDT, après la « déconfessionnalisation » de la CFTC.

En 1971, Edmond Maire est élu secrétaire général de la CFDT. Il y reste jusqu'au congrès confédéral de Strasbourg, en 1988.

1973

L'affaire LIP, symbole de l'autogestion ouvrière

Lors d'une réunion extraordinaire du conseil d'administration de cette entreprise horlogère à Besançon, les salariés découvrent le projet de fermeture du site et de licenciement de 480 salariés.

Les ouvriers de l'usine, parmi lesquels le délégué CFDT, décident d'occuper l'usine et de poursuivre la production sous le contrôle des travailleurs. Sous le slogan « *C'est possible : on fabrique, on vend, on se paie* », leur **combat concret pour l'autogestion** a un grand retentissement en France.



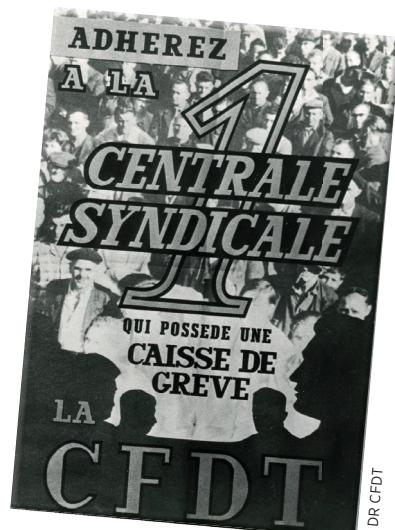
© Jean-Marc Simonet

1974

Solidarité en action: la CNAS, force collective de la CFDT

La CNAS (Caisse nationale d'action syndicale) de la CFDT a été créée en 1974, dans un contexte de **renforcement de la solidarité syndicale** et de « professionnalisation » de l'action collective. Dans les années 1960 et 1970, les luttes sociales se multiplient, et les grèves deviennent un outil central de mobilisation. La CFDT souhaite alors disposer d'**un outil pérenne et mutualisé** pour soutenir financièrement ses adhérents en grève, quelle que soit leur branche ou leur région.

La CNAS s'inscrit dans la continuité des **caisses de résistance** locales issues de la tradition mutualiste de la CFTC, mais elle marque une étape nouvelle: **une solidarité organisée à l'échelle nationale**. Depuis sa création, la CNAS est devenue un **pilier de l'action syndicale CFDT**, garantissant un soutien concret aux militants et aux syndicats engagés dans des conflits sociaux.



© DR CFDT



© Pixabay



© DR CFDT

1974

Adhésion à la confédération européenne des syndicats

Soucieuse de participer efficacement à la consolidation de la paix, **la CFTC se prononce dès les années 1950 pour la réalisation d'une Europe unie**. La Confédération européenne des syndicats (CES), outil de l'action syndicale au niveau européen, est créée en 1973, sous l'impulsion de la CFDT.

L'année suivante, la CFDT fait voter son adhésion par le congrès confédéral.

1979

Le recentrage, la CFDT défend son autonomie d'action et de décision

Confrontée à une perte importante du nombre de ses adhérents, après un débat initié par de Jacques Moreau, d'où le nom «**rapport Moreau**», **la CFDT fait le choix de se recentrer sur ses missions d'organisation syndicale pour mieux faire face aux mutations de la société**: mondialisation, modification de l'appareil productif, restructurations et forte progression du chômage.

1980

Solidarność et le soutien de la CFDT

En août 1980, dans les chantiers navals de Gdańsk, naît **Solidarność (Solidarité)**, le premier syndicat libre reconnu dans un pays du bloc soviétique. Dirigé par **Lech Wałęsa**, il incarne la contestation du régime communiste polonais, en défendant les libertés syndicales, la démocratie et les droits des travailleurs. Rapidement, il devient un mouvement de masse, rassemblant près de 10 millions de membres.

Dès sa création, la CFDT, sous l'impulsion d'**Edmond Maire**, lui apporte un **soutien actif et déterminé**. Ce soutien se manifeste par: une **aide matérielle** (collectes, envois de matériel), un **appui politique** (prises de position publiques contre la répression), et un **engagement symbolique fort** en faveur de

la liberté syndicale, en rupture avec les positions plus prudentes d'autres centrales françaises.

Ce soutien à Solidarnośc illustre la volonté de la CFDT de défendre un **syndicalisme libre**, démocratique et internationale, au-delà des clivages idéologiques de la guerre froide.

1981

La CFDT soutient l'abolition de la peine de mort

Dès les années 1970, la **CFDT s'oppose clairement à la peine de mort, au nom de la dignité humaine**. Elle soutient les campagnes abolitionnistes, publie des tracts, participe à des débats publics et appuie la loi portée par **Robert Badinter** en 1981. Cet engagement s'inscrit dans une vision humaniste et progressiste du syndicalisme, que la CFDT continue de défendre à l'échelle internationale.



© Laville

1982

La CFDT contribue aux lois Auroux

Inspirées des propositions de la CFDT, les **lois Auroux représentent des avancées significatives pour la défense des droits des salarié·es et modifient fortement le droit du travail**:

- interdiction de toute discrimination,
- obligation de négocier des accords collectifs sur les salaires, sur la durée et l'organisation du travail, sur l'égalité femmes-hommes,
- développement des institutions représentatives du personnel et création d'un droit d'expression des salarié·es sur les conditions de travail,
- création du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).



© Freimages / Creatas



1983

La CFDT marche contre le racisme

En septembre 1983, la CFDT réagit à l'alliance RPR-UDF-FN lors des élections municipales de Dreux, dénonçant la banalisation des idées xénophobes du Front national.

Cette prise de position marque le début d'un engagement clair : **refuser tout compromis avec l'extrême droite**.

Dans la foulée, en octobre-décembre 1983, la CFDT soutient la **Marche pour l'égalité et contre le racisme**.

Ces deux événements, étroitement liés, posent les bases de la **posture syndicale antiraciste** de la CFDT face aux dérives populistes.

1988-1992

Jean Kaspar

Jean Kaspar commence sa vie professionnelle comme apprenti à l'âge de 14 ans en descendant au fond de la mine aux **Mines de Potasses d'Alsace**.

Le 7 mars 1977, il se fait connaître publiquement en dirigeant l'occupation du Musée automobile Schlumpf à Mulhouse durant l'affaire Schlumpf (grave conflit social qui fait la une des médias mondiaux).

À la tête de la CFDT d'Alsace, il succède à Edmond Maire en tant que **secrétaire général de la CFDT en 1988**.

1990s

La marche des fiertés, la CFDT au rendez-vous

Dès les années **1970-1980**, la CFDT défend les droits humains et combat les discriminations sans mentionner explicitement les droits des personnes LGBT+. Au début des années 1990, elle franchit un cap en rejoignant pour la première fois les cortèges des **marches des fiertés**, affirmant ainsi publiquement son soutien à l'égalité des droits.

En **2011**, elle publie le guide « **Agir contre les discriminations LGBT dans le monde du travail** », réédité en 2017 pour outiller ses militantes et militants. Puis, en **2016**, elle renforce son



engagement en signant une convention avec le **Réseau d'assistance aux victimes d'agression et de discrimination (RAVAD)** pour accompagner les salarié·es victimes de discriminations.

Enfin, en **2018**, la CFDT devient la **première organisation syndicale à signer la Charte LGBT+ de l'Autre Cercle**, marquant une étape majeure dans son engagement pour l'inclusion et le respect des diversités.

1992-2002

Nicole Notat

Institutrice de métier, adhérente au SGEN-CFDT Lorraine, Nicole Notat a 35 ans lorsqu'elle intègre la commission exécutive confédérale.

Secrétaire générale adjointe de la CFDT depuis 1988, elle devient la **1^{re} femme secrétaire générale d'une organisation syndicale en France** dès 1992.

En 1995, face au plan Juppé, Nicole Notat **choisit de ne pas appeler à la grève**, provoquant un conflit interne à la CFDT. Ce choix illustre sa volonté d'**un syndicalisme autonome**, indépendant des partis politiques, **fondé sur la négociation** plutôt que sur l'opposition systématique. Ce positionnement, bien que conflictuel à court terme, consolide l'image d'**une CFDT indépendante, réformiste et responsable**.



© Olivier Culmann

1992

La CFDT au sommet de la terre à Rio (Rio+20)

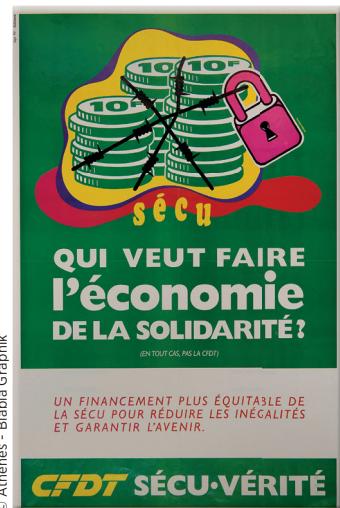
Tournant historique pour les négociations internationales sur le **développement durable**. Ce sommet aboutit à l'Agenda 21, un plan d'action global pour le XXI^e siècle, et à des conventions majeures comme celle sur le changement climatique et la biodiversité.

Les engagements de la CFDT à cette époque :

- **Défendre le « développement durable »** (par une transition écologique juste) : intégrer les préoccupations sociales et économiques dans les politiques environnementales.
- **Promouvoir l'emploi durable** : anticiper les mutations industrielles et soutenir les emplois liés aux nouvelles technologies vertes.
- **Renforcer le dialogue social sur l'écologie** : encourager la participation des travailleurs aux décisions environnementales.



© DR CFDT



© Athènes - Blabla Graphik



© CFDT InfoCom / Anne Bruel

1995

La CFDT soutient la réforme de la sécurité sociale

Cette réforme, portée par le gouvernement Juppé, maintient la logique d'un système solidaire par une meilleure maîtrise du système de soins et un élargissement de son financement à tous les revenus.

1997

La CFDT négocie les 35h

Revendication phare de la CFDT depuis les années 1970, les 35h sont adoptées par le gouvernement Jospin.

Après avoir pesé pour qu'elles soient synonymes de création d'emplois, la CFDT s'implique pour négocier au mieux leur mise en œuvre dans les entreprises

2002-2012

François Chérèque

Éducateur spécialisé de métier, en 1996, François Chérèque devient secrétaire général de la fédération CFDT des services et établissements de la santé et du social (CFDT Santé-sociaux), première fédération de la confédération en nombre d'adhérents.

En **octobre 2001, il entre au bureau national de la CFDT et à la commission exécutive, un an plus tard, il en devient le secrétaire général.**

2003

La CFDT obtient le dispositif « carrières longues »

L'engagement de la CFDT, porté par François Chérèque, permet à 600 000 salarié·es qui ont commencé à travailler tôt de partir à la retraite avant 60 ans.

2006

La CFDT s'oppose au contrat première embauche

En 2006, la CFDT s'oppose vivement au « Contrat première embauche » (CPE). Son implication dans ce mouvement unitaire est un des éléments majeurs qui ont **fait reculer le pouvoir exécutif et retirer le projet**.

L'année suivante, la loi de « Modernisation du dialogue social » reprend la revendication CFDT d'une négociation interprofessionnelle préalable aux modifications du Code du travail.



© DR CFDT

2008

La CFDT signe l'accord « Modernisation du marché du travail »

La CFDT obtient de nouvelles garanties pour sécuriser les parcours professionnels : certains droits, comme **le droit à la mutuelle d'entreprise ou à la formation, deviennent transférables après un licenciement**.

LE SYNDICALISME CHANGE DE VISAGE



© Wimetz / CFDT

2012-2023

Laurent Berger

Laurent Berger adhère à la CFDT pendant ses études d'histoire alors qu'il est surveillant dans un collège. Il devient permanent de la Jeunesse ouvrière chrétienne en 1991. Il en est secrétaire général de 1992 à 1994.

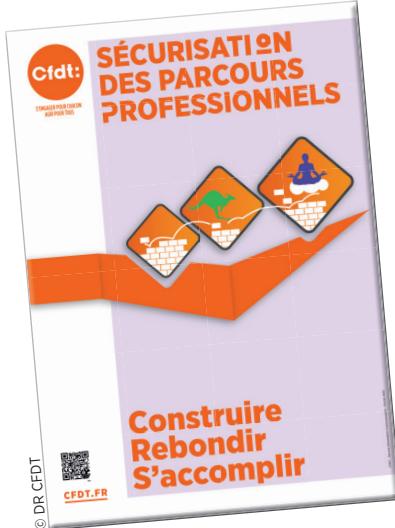
Conseiller en insertion professionnelle à Saint-Nazaire, il est élu en 2003 **secrétaire général de l'union régionale CFDT des Pays de la Loire** et intègre le Bureau national de la CFDT. En 2009, il intègre la Commission exécutive avant de devenir **Secrétaire général de 2012 à 2023**.

Il est élu **président de la Confédération européenne des syndicats (CES)*** en mai 2019.



© CFDT InfoCom / Anne Bruel

* La CES regroupe 93 organisations membres issues de 41 pays européens ainsi que 10 fédérations syndicales, représentant plus de 45 millions de membres. Elle est reconnue par l'Union européenne, par le Conseil de l'Europe et l'Association européenne de libre-échange comme seule organisation syndicale interprofessionnelle européenne représentative.



© Saifimages



© DR CFDT

2013

La CFDT signe l'accord sécurisation de l'emploi

La CFDT obtient, notamment, la création du **Compte personnel de formation (CPF)** qui permet aux salarié·es de se former tout au long de leur vie professionnelle, y compris en changeant d'entreprise.

2015

La CFDT, actrice de la COP 21

La CFDT participe activement à la COP21 pour promouvoir le concept de **transition juste**, insistant sur l'importance d'accompagner les travailleurs dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Elle coorganise des débats et mobilisations syndicales, et signe des appels internationaux pour un accord climatique ambitieux. La CFDT souligne que la transition écologique doit s'accompagner de **justice sociale**, pour ne laisser personne sur le bord du chemin.

2016

La complémentaire santé obligatoire

La CFDT obtient la complémentaire santé obligatoire avec une **prise en charge de 50 % minimum par l'employeur**.

Au 1^{er} janvier 2016, est entrée en vigueur cette mesure qui a permis **pour les salarié·es du privé**:

- un meilleur accès aux soins pour les salarié·es,
- des prestations de soins plus avantageuses grâce au contrat collectif négocié,
- la possibilité de progresser professionnellement en changeant d'entreprise, sans craindre de perdre sa couverture santé.

2018

La CFDT devient le 1^{er} syndicat de France

À la suite des élections professionnelles, **la CFDT devient le syndicat le plus représentatif de l'ensemble du public et du privé**, récompensant à une année près 100 ans de syndicalisme au plus près des revendications et des attentes des salarié·es. Elle était déjà premier syndicat en nombre d'adhérentes et d'adhérents et premier syndicat du secteur privé depuis 2017.



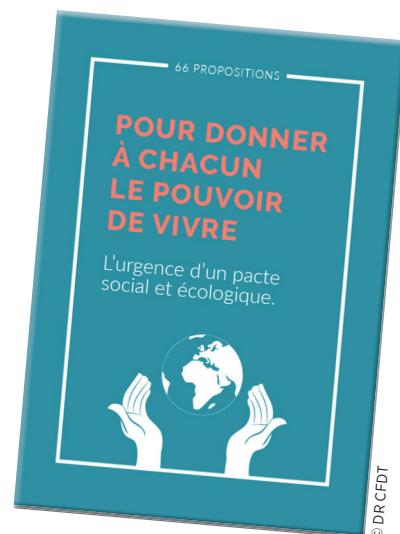
© DR CFDT

2019

Le Pacte du pouvoir de vivre

19 organisations environnementales, de solidarité et d'éducation, mutuelles et syndicats, dont la CFDT, s'engagent ensemble pour que ne soient plus dissociées les questions sociales, environnementales et démocratiques.

Sur la forme, cette alliance inédite répond à la nécessité de rassembler un large front d'acteurs pour contribuer à faire évoluer le débat public sur ces enjeux majeurs de société et construire un rapport de force face à un gouvernement qui peine à écouter, et surtout à entendre, la société civile organisée.



© DR CFDT

2020

La CFDT à vos côtés pendant la crise COVID

La CFDT obtient pendant la crise :

- la suspension des nouvelles règles de la réforme de l'assurance-chômage;
- le maintien de l'emploi pour un maximum de travailleurs;
- le maintien de la couverture santé des salariés des entreprises en activité partielle;
- ses aides ciblées pour les plus précaires, les jeunes, les étudiants, les saisonniers, les intermittents.



© DR CFDT



2021

Allongement du congé paternité

Cette **revendication historique de la CFDT** est une avancée sociale majeure pour toutes les formes de parentalité. L'enjeu de l'égalité entre les femmes et les hommes passe par une meilleure coparentalité, une meilleure répartition des tâches, et une meilleure reconnaissance, dans la société comme dans les entreprises, de la responsabilité et de l'engagement des pères.



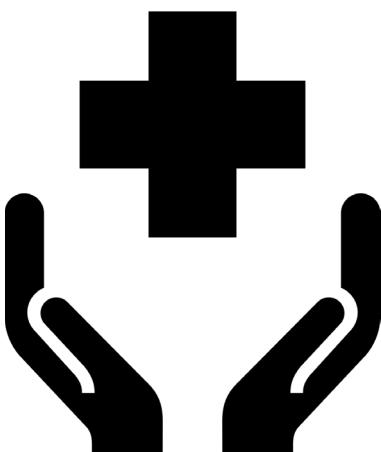
© C. Entzmann

2021

La CFDT, soutien des voix libres afghanes

La CFDT a joué un rôle actif dans **l'accueil et le soutien des syndicalistes afghans en exil**, en particulier après la prise de pouvoir des Talibans en août 2021. En collaboration avec la Confédération syndicale internationale (CSI) et les autorités françaises, elle a contribué à l'exfiltration de membres du Syndicat national des travailleurs et employés Afghans (NUAWE) et de leurs familles, les aidant à s'établir en France.

Cette action s'inscrit dans **la tradition de solidarité internationale de la CFDT**, qui a également participé à la création de l'Observatoire des droits des travailleurs en Afghanistan, visant à surveiller et à défendre les droits syndicaux dans le pays.



© Pixabay / OpenClipart

2022

Extension de la complémentaire santé

La CFDT obtient l'extension de la complémentaire santé obligatoire aux trois versants de la Fonction publique. À la suite de ce qui avait été obtenu, en 2016, pour les salariés du privé.

2023

La CFDT s'oppose à la réforme des retraites

La CFDT s'oppose au recul de l'âge légal de départ en retraite. **Une mobilisation sans précédent fait descendre des millions de Français et de Françaises dans la rue pendant les 14 manifestations.**

Malgré tout, le gouvernement reste sourd à la mobilisation nationale et fait passer en force sa réforme. La CFDT a cependant réussi à arracher certaines avancées dont l'augmentation du minimum contributif, l'amélioration de la prise en compte de la pénibilité, le maintien du dispositif « carrières longues » ou encore la mise en place de la retraite anticipée dans les fonctions publiques.



© DR CFDT

2023

Marylise Léon

Responsable sécurité-environnement dans un bureau d'études, Marylise Léon fait ses débuts de responsable syndicale en rejoignant la Fédération Chimie-Énergie de la CFDT.

Lors du congrès de Marseille en 2014, elle est élue secrétaire nationale chargée des questions industrielles et du dialogue social, au sein de la **Commission exécutive de la CFDT**.

Élue **Secrétaire générale adjointe** en 2018, puis réélue en 2022. Marylise Léon succède à Laurent Berger en juin 2023 et devient **Secrétaire générale de la CFDT**.



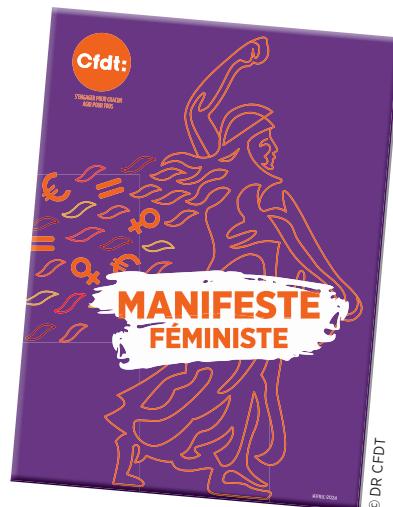
© Virginie de Galzin

2024

Le manifeste féministe de la CFDT

Héritière des combats de Jeannette Laot pour le droit à l'avortement et de Nicole Notat contre le harcèlement sexuel, la CFDT place l'égalité au cœur de son projet politique.

Le texte du Manifeste féministe de la CFDT défie les stéréotypes de genre, dénonce les violences systémiques et revendique la liberté pour chaque femme de disposer de son corps. Il se veut un outil d'**action pour porter la dynamique féministe à tous les niveaux**, à l'interne comme à l'externe, en France comme à l'international.



© DR CFDT

2025

La CFDT est toujours engagée
à vos côtés...



Pour aller plus loin

Frise historique de la CFDT <https://www.cfdt.fr/histoire-de-la-cfdt>
Site internet des Archives CFDT <https://archives.memoires.cfdt.fr/>